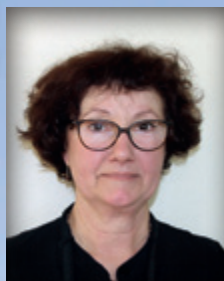


Le Rassemblement à gauche

écologiste, citoyen et solidaire



Canton de Haute Ariège



Marie LABÉCOT
remplaçante :
Roseline LACAN

Gérard DURAND
remplaçant :
David QUÉMENER

UN PROJET POUR L'ARIÈGE

Nous appelons aujourd'hui, tou-te-s les citoyen-ne-s, collectifs, réseaux, syndicalistes, militants, associatifs et élu-e-s d'Ariège qui veulent construire une Ariège plus solidaire et durable, à s'unir sans attendre, pour redonner élan et espoir à toutes celles et ceux qui rêvent d'un autre monde, et ne se résignent pas à subir.

Rejoignez-nous ! Rassemblons-nous !

SOCIAL - ÉCONOMIE - ENVIRONNEMENT - CULTURE - DÉMOCRATIE



Le Rassemblement à gauche

écologiste, citoyen et solidaire



**LE MOT DES
CANDIDATS**

Canton de Haute Ariège

Ensemble, avec vos élus-es du rassemblement à gauche, nous pouvons construire un département solidaire pour mieux vivre en ville comme à la campagne, pour que tous les parcours et toutes les générations trouvent une place juste dans la société.

Marie LABECOT : « retraitée, Secrétaire Salariée d'une société d'HLM pendant 30 ans, déléguée syndicale et élue dans l'entreprise, Secrétaire générale sur une union locale pendant 12 ans, au service et pour la défense des salariés, membre du conseil économique et social d'Aquitaine, j'ai participé activement à développer l'Egalité professionnelle à tous les niveaux des structures syndicales, j'ai participé à de nombreuses actions pour défendre les droits des femmes et combattre toutes les inégalités, combat encore d'actualité aujourd'hui, malheureusement. A cet égard, je tiens à souligner la parité pour ce scrutin, pour la 1ère fois dans l'histoire de notre pays. Un autre sujet de préoccupation a été (et demeure) la situation du logement en France. Un logement de qualité pour tous fait partie de mes priorités, de même que la lutte contre la précarité énergétique qui lui est extrêmement liée. Par ma candidature je souhaite défendre le processus démocratique que nous avons engagé et qui met en avant l'implication et la participation active des citoyens. Ma remplaçante est Roseline LACAN, retraitée de l'enseignement, adjointe à la mairie de PERLES et CASTELET, citoyenne engagée. »

Gérard DURAND : « retraité E.D.F., délégué syndical. Agé de 56 ans, marié, deux enfants, je suis élu Maire à PERLES et CASTELET où je réside depuis plus de 30 ans. J'ai joué au rugby pendant 26 ans et j'ai initié les jeunes aux valeurs du sport. Membre du PCF, je suis fidèle à mes idées et défends les valeurs politiques humanistes « L'HUMAIN D'ABORD » ma candidature s'inscrit dans la logique des combats politiques et syndicaux que j'ai toujours menés. Mon remplaçant est David QUEMENER, projectionniste à TARASCON. »

En prenant l'engagement de la transparence, de la participation citoyenne et de l'efficacité publique, nous voulons redonner du sens à la démocratie. Nous souhaitons être des interlocuteurs de terrain au plus près des habitants et des élus du canton de HAUTE ARIEGE. Nous appelons les citoyens-nes à ne pas traduire leur déception par l'abstention et à contribuer par leur vote, le 22 mars prochain, à faire émerger une alternative de transformation économique, sociale et écologique, porteuse d'espoir pour un avenir solidaire et durable pour nous et nos enfants en Ariège.

Les Candidats

Marie LABECOT / Gérard DURAND

Les Remplaçants

Roseline LACAN / David QUEMENER

Notre adresse : <http://lerassemblementagauche09.fr>

Nous contacter : contact@lerassemblementagauche09.fr

DÉMOCRATIE

**La démocratie participative comme facteur d'efficacité.
Une véritable démocratie faisant cesser
les positions hégémoniques.**

Le département de l'Ariège n'est pas exempt de la crise démocratique que connaissent les institutions politiques : abstention, perte de confiance dans l'action politique et dans les élu-es suite à des « affaires », incompréhension des organisations...

Vers plus de démocratie

Droit d'interpellation des citoyens vers le Conseil Départemental.
Consultation régulière des citoyens. Droit de référendum d'initiative locale.
Lisibilité de l'action publique. Présentation du bilan annuel de mandat des élu-es.
Réglementation du cumul des mandats.
Respect absolu du code général des collectivités territoriales.
Rédaction et signature par les candidat-es et les élu-es d'une charte.

Vers plus d'efficacité

Mise en place d'un Conseil des Acteurs du département (collectivités publiques, associations, entreprises...) et d'une assemblée départementale des Jeunes.
Soutien aux structures d'éducation populaire sur le département et organisation d'une journée d'éducation populaire.
Refus des conseillers départementaux comme membres du CA dans les syndicats mixtes pour éviter la situation de tutelle.
Transparence des critères d'attribution des subventions aux associations.
Présentation du rapport de la Cour des Comptes aux citoyen-nes.
Création d'une commission d'attribution et de contrôle des fonds publics.
Transparence totale des officines d'intervention économiques liées au Conseil.

Plus de proximité

Désignation de référent-es choisis au sein de l'assemblée départementale pour la représenter sur les territoires de chaque intercommunalité.
Amélioration de la communication en provenance du Conseil Départemental en facilitant l'accès pour tous et toutes.

Du fait de sa politique d'austérité, le gouvernement socialiste ne développe pas la démocratie !

La loi de décentralisation est abandonnée. L'autonomie de gestion est remise en cause pour la Région et le Département. Les élus de terrain ne sont pas écoutés. Les compétences des différentes collectivités territoriales sont floues. Les régions sont agrandies, éloignant le pouvoir de décision et les élus des territoires. Pas de scrutin à la proportionnelle, pourtant promesse de campagne de F. Hollande. La commune est un niveau indispensable de la vie démocratique, le plus proche des citoyens. Nous sommes pour le maintien de la clause des compétences générales pour les trois échelons: commune, département et région. Nous ne pensons pas que de la grande Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon renforcera l'exercice démocratique, pierre angulaire de notre projet.

SOCIAL

**Des politiques sociales au coeur de la collectivité.
La réorganisation des politiques sociales locales
doit privilégier l'intérêt des citoyens et leur implication aux
décisions publiques.**

Les politiques sociales sont les compétences principales du département et une part majeure du budget leur est consacrée. La solidarité, l'égalité, la liberté, la fraternité et la laïcité ne doivent être ni une assurance, ni une charité, mais les piliers des politiques pour l'avenir de notre département.

Un véritable accès aux droits et une politique sociale répondant aux nouveaux risques environnementaux du XXI^e siècle

Développement ou création de structures d'économie sociale et solidaire pour mailler le territoire, favoriser le dialogue et la coopération entre les acteurs sociaux et assurer une information sur les droits existants et les moyens de lutte contre les inégalités sociales et écologiques. **Maintien des services publics efficaces et proches des ariégeois-es.**

Solidarité

Développement des services à la personne socialement utiles et créateurs d'emplois. Réunion des associations d'aide à la personne en service départemental.

Couverture médicale dans le cadre du service public autour du CHAC et du CHIVA encadrant des relais médicaux couvrant le territoire.

Renforcement du lien avec les assistants familiaux, développement de la formation et l'information.

Création d'une filière médico sociale digne de l'Ariège (carte sanitaire territoriale, centres de santé et de soins...).

Accompagnement et soutien aux familles avec enfants dans le cadre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Renfort du lien social avec les entreprises pour faciliter l'emploi des personnes les plus démunies. Soutien aux structures prestataires à but non lucratif.

Respect des lois du code d'action sociale et familles par exemple pour l'indemnité à la retraite des assistantes familiales.

Départementalisation des crèches.

Action pour le maintien des services sociaux sur le département (CAF, MSA, CPAM).

Un transport solidaire

Egalité d'accès aux transports.

Cartes de réduction pour les retraités, les bas revenus, les jeunes...sur tout le département.

Handicap

Renforcement de l'action pour les personnes handicapées et les associations qui les soutiennent.

Elaboration d'un agenda 22 pour l'égalité des chances des personnes handicapées et valides.

Facilitation d'accès aux bâtiments publics, commerces...Soutien du département à la mise en œuvre de PAVE (Plan d'Accessibilité Voirie et Equipement) par les communes.

Idée d'un grand service public du handicap et de la perte d'autonomie.

Une politique innovante en direction des personnes âgées

Privilégier le maintien à domicile et faciliter la construction d'initiative communale de petites structures d'accueil évitant le déracinement.

Mise en place de politiques de prévention qui ne se limitent pas à la santé mais nécessitent une action forte en termes d'adaptation des équipements, des logements et des services aux personnes en perte d'autonomie.

Rééquilibrage du nombre de places d'accueil en public et privé à but non lucratif de façon à rattraper le nombre de places en privé à but lucratif.

Prise de mesures concernant le forfait hébergement de sorte que les retraité-e-s puissent assumer seul/es cette charge. Suivi et réhabilitation des EHPAD du département.

Création d'un collège des maisons de retraites.

Aide à la création de micro-maisons de retraites gérées par les communes.

Revalorisation de l'Aide Personnalisée d'Autonomie.

Généralisation de la télé alarme gratuite pour tous.

Égalité

Mise en place d'un plan d'action départemental pour lutter en faveur de l'égalité femme / homme et contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

Mise en place d'un plan départemental de diffusion du principe de laïcité.

Une politique de l'enfance et de la jeunesse

De la petite enfance à la majorité, conduite d'une politique cohérente fondée sur l'épanouissement, l'autonomie et la lutte contre la pauvreté des enfants.

Soutien aux crèches associatives, coopératives, laïques, ainsi qu'aux crèches aux horaires décalés.

Elaboration dans notre département d'un projet de territoire pour l'enfance avec la collaboration de l'État, de la CAF et des communes.

Développement d'une véritable politique sociale en direction de l'enfance et des familles.

Mise en place d'un budget participatif. Gratuité des transports scolaires.

Maintien, construction, entretien et équipement des collèges (1 collège pour 500 élèves maximum incluant une répartition territoriale).

La politique départementale en direction de la jeunesse en matière de prévention, est de plus en plus délaissée : développement de la prévention spécialisée grâce au renforcement des « clubs de prévention » avec un nombre suffisant d'éducateurs de rue.

Création d'un fond d'action jeune.

Un logement de qualité pour tous

Une vraie politique du logement solidaire et écologique, en particulier social, et de l'habitat en milieu rural. Réhabilitation de l'habitat urbain. Maîtrise du Fond Unique Habitat.

Accès à l'énergie et à l'eau pour tous à moindre coût

Contribution à la résorption de la précarité énergétique.

Mesures de repérage et d'accompagnement des ménages en situation difficile.

Renforcement du plan prévention des déchets du département.

Développement de l'usage des énergies renouvelables et soutien aux actions concrètes initiées par les acteurs du territoire pour lutter contre l'exposition aux polluants.

ÉCONOMIE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Relocaliser l'économie pour créer des emplois durables,
non délocalisables et correctement rémunérés.
Refuser les choix économiques internationaux imposés.**

Malgré un contexte économique difficile, l'Ariège possède des atouts pour impulser un bien vivre local avec la création d'emplois à la clé. Le Conseil Départemental doit s'appuyer sur les richesses naturelles et humaines du département pour mener à bien cet objectif.

Emplois

Meilleur maillage du territoire pour l'égalité d'accès aux transports et services de base : les maisons de santé, l'école, la poste, les commerces, l'administration...

Conduite d'une politique des grands travaux, écologique, utile et socialement juste.

Un aménagement foncier efficace pour maintenir et développer l'activité.

Soutien aux porteurs de projets économiques créateurs d'emplois prenant en compte l'humain et son environnement.

Valorisation de la Transition énergétique comme source et richesse d'emplois.

Création du contrat unique d'insertion.

Soutien au projet économique dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Soutien à la création de SIAE (Structure d'insertion par l'Activité Economique), à la création de SCOP (Société COoperative de Production)...

Formations aux emplois locaux dans le cadre d'un service public de formation continue.

Artisanat, Commerces, Entreprises et Industries

Aide à l'installation des artisans, commerçants, professions libérales (médecins par exemple) et petites industries.

Valorisation des sites existants pour attirer de nouvelles entreprises créatrices d'emplois.

Réhabilitation, ré-industrialisation ou renaturalisation des friches industrielles.

Limitation de l'implantation et de l'extension de grandes surfaces.

Mise en place de l'éco-conditionnalité (sociale, environnementale, financière) pour l'attribution des aides sur le secteur économique.

Rédaction de la clause du « mieux disant social » dans les appels d'offre du ressort du Conseil Départemental. Critères sociaux et écologiques pour les aides aux entreprises.

Relancer les OMPCA (Opération de Mutualisation et de Promotion du Commerce et de l'Artisanat, pour en particulier le soutien et l'animation des commerces des centres bourgs.

Territoires de montagne

Considération des territoires dans leur globalité (agriculture, services publics, tourisme, emploi, énergie, biodiversité...) en prenant en compte les handicaps et les évolutions climatiques notamment pour l'avenir des stations de ski.

Impulsion d'une politique créatrice d'emplois (développement durable de l'activité pastorale, formations, optimisation et modernisation...)

Agriculture et sylviculture

Mise en place d'une véritable politique des ENS (Espaces Naturels Sensibles).
Aide à l'installation et au maintien des agriculteurs, des éleveurs, des maraîchers.
Protection des surfaces agricoles pour une autonomie alimentaire départementale.

Investissement du Conseil Départemental en lien avec l'ONF, le PNR et les communes pour la gestion et la valorisation durable des forêts.

Mutualisation du parc forestier public privé pour impulser de nouveaux débouchés.
Valorisation du bois local (énergie, bois construction, bois matériaux).

Mutualisation de l'espace pastoral pour une meilleure gestion.

Orientation des soutiens publics vers l'agroécologie et soutien de l'agriculture biologique.

Maintien des services agricoles et pastoraux en particulier.

Création d'un office foncier départemental en relation avec les communes.

Structuration des circuits-courts

Relocalisation des productions en favorisant l'émergence des filières et de réseaux locaux.

Soutien et maintien de la production, de l'artisanat, de l'industrie et du commerce local existants.

Défense d'une production locale et d'une transformation locale, pour servir l'humain et non le capital.

Tourisme

Installation d'une image d'un tourisme ariégeois respectueux de l'environnement.

Renfort et développement des liens entre les différents sites touristiques de département.

Structuration du réseau départemental des Offices du Tourisme.

Orientation de la communication vers des campagnes régionales, nationales et internationales pour mettre en avant les richesses et les atouts de l'Ariège.

Réorganisation et renforcement de la politique menée par l'Agence de Développement Touristique (ADT) et le Service d'Exploitation des Sites Touristiques de l'Ariège (SESTA) qui gère les grands sites.

Proposer des formations adaptées à tous les acteurs du tourisme.

Utilisation des ressources humaines locales et de la jeunesse ariégeoise en saison touristique.

Promotion du patrimoine naturel.



ENVIRONNEMENT TRANSITION ÉNERGETIQUE

**Prise en compte de l'environnement dans chaque décision.
Soutien des plans climat-énergie en Ariège.**

Compte tenu de la **raréfaction des ressources** et du **changement climatique**, la transition écologique devra prendre en compte la nécessaire sobriété en ressources et en énergie, l'orientation vers des pratiques durables, la préservation ou la restauration des écosystèmes, une protection efficace de la biodiversité.

Une politique départementale visant à économiser l'énergie et à préserver le climat

Sensibilisation et information du public (primes...) et des collectivités sur les énergies renouvelables (géothermie, biomasse, solaire, éolien).

Équipement des bâtiments publics en ENR et exemplarité du comportement : éclairage des villes, isolation du patrimoine départemental...

Aide aux constructions bio-climatiques et aide à la rénovation de l'habitat ancien sur des critères d'économie d'énergie et d'orientation vers les énergies renouvelables.

Aide aux communes cherchant des solutions collectives de production d'énergies renouvelables.

Inscription de l'action départementale dans le cadre du SRCAE et de la coordination régionale des politiques énergie-climat, en soutien à la mise en place des nouveaux plans climat air énergie territoriaux au niveau des intercommunalités, notamment en milieu rural. Impulsion à l'émergence de coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable.

Obligation d'une clause ENR dans les appels d'offre sous la responsabilité du Conseil.

Promotion de la filière bois au niveau départemental (bois énergie et bois construction). Soutien à l'élaboration de plans climat portant spécifiquement sur le patrimoine du bâti du Conseil Départemental et des politiques publiques dont il a la charge.

Gestion des déchets

Politique de réemploi, de valorisation et de limitation des déchets.

Amélioration du système de collecte, particulièrement pour le tri sélectif, et des conditions de travail et de sécurité des agents.

Encouragement aux pratiques vertueuses en développant le réseau d'ambassadeurs du tri, rémunérés, actifs dans les communes, les déchetteries... Développement du tri à la source en proposant des informations plus claires et en fournissant plus de bacs individuels et de points de compostage en jardins publics, écoles ou immeubles.

Soutien pour l'implantation de ressourceries, de recycleries et pour toute initiative visant à économiser les ressources.

Partenariat étroit et constructif avec le SMECTOM du Plantaurel, le SICTOM du Couserans, ainsi que les intercommunalités opérantes en la matière.

Agriculture et alimentation

Le département doit orienter l'agriculture vers des pratiques économes en eau et en hydrocarbures et soutenir une agriculture paysanne, sans OGM, créatrice d'emplois et sobre.

Orientation des soutiens publics vers l'agroécologie qui limite l'érosion des sols et favorise la biodiversité. Mise en place des « projets alimentaires territoriaux ».

Développement de l'agriculture biologique et notamment le maraîchage bio.
Promouvoir la transformation au plus près des produits (abattoirs, atelier à la ferme ou collectif...) et la vente directe.

Aide avec toutes les organisations professionnelles agricoles à l'installation de nouveaux agriculteurs, notamment sur de petites surfaces.

Reprise en main de la SAFER qui favorise ouvertement les grands exploitants.

Soutien aux différentes formes de gestion collectives et progressives du foncier (AFP...).
Soutien pour une production locale bio en direction des cantines scolaires bio, des maisons de retraite, des entreprises...

Respect des directives comme Natura 2000, lois montagne, eau, forêt pour tous les projets ayant un l'impact sur la biodiversité.

Aide aux structures collectives pour la gestion des espaces pastoraux et agricoles.

Accompagnement les collectivités dans la démarche «(O Phytos)».

Gestion de l'eau

Instauration de mesures durables pour la protection de l'eau. Aide à l'arrêt de l'utilisation des pesticides et biocides en agriculture, en élevage, dans les communes et chez les particuliers. Protection des zones humides, des cours d'eau et des lacs de montagne.

Gestion écologique des réseaux d'irrigation et des barrages existants sans création de nouvelles retenues.

Maintien de la distribution et de l'assainissement dans le domaine public pour assurer la qualité et le meilleur prix aux usagers.

Aide aux collectivités à gérer en régie les unités de production hydroélectrique.

Opposition à la privatisation des barrages hydroélectriques.

Transports

Importance des enjeux sur notre département : difficultés de déplacement en milieu rural comme dans les petites villes, dépendance importante à la voiture individuelle, carence en services publics de transport, surcharge de la N09 par les camions....

Entretien du réseau routier et amélioration. Amélioration des conditions de sécurité pour la viabilité hivernale. Déneigement et salage sur l'ensemble du réseau.

Obtention d'une dotation spécifique pour l'entretien des routes.

Arrêt des projets d'infrastructures inutiles et coûteuses. Abandon du projet d'autoroute E9. Aménagement de la RD 117 (contournement et élargissement).

Développement des alternatives à la voiture : aires de covoiturages, transport à la demande, rézo-pouce, information centralisée, politique tarifaire, service public...

Elaboration d'un plan de déplacement concerté des élèves pour les lycées et les collèges afin de réduire l'accompagnement automobile et de diminuer les temps de trajets.

Développement d'une politique départementale pour les piétons et les vélos (pistes cyclables).

Création d'une Société d'Economie Mixte gérant l'ensemble des transports par bus sur le département (scolaire et usagers).

Complémentarité des réseaux ferroviaires et routiers. Maintien des lignes SNCF existantes.

Réduction de la pollution visuelle et des nuisances sonores

Application de la loi sur l'affichage publicitaire sur tout le département.

Prise en compte de l'avis des riverains en cas de pollutions sonores.

Enfouissement des lignes électriques.

CULTURE

**Création artistique, diffusion et valorisation des patrimoines.
Vecteur d'émancipation, de cohésion sociale et
d'éveil de l'esprit critique.**

Le Conseil Départemental doit favoriser une politique qui associe la société, dans sa diversité, à la création et à l'action culturelles.

Une politique culturelle départementale pour toutes et tous

Création d'une commission culturelle départementale associant tous les acteurs dont l'Education Nationale.

Soutien à la création culturelle départementale.

Etat des lieux pour le recensement des acteurs, des lieux, des manifestations...

Mutualisation accrue des moyens techniques, humains et financiers pour fédérer et impulser une dynamique départementale valorisante.

Renfort de la communication départementale autour des événements et animations.

Soutien aux acteurs culturels en relation avec les structures de la jeunesse et celles d'éducation populaire.

Création d'une seconde scène actuelle à l'est du département.

Création d'un centre culturel du Couserans.

Révision des systèmes de labellisation des festivals.

Mise en place d'une charte écologique pour toutes les manifestations dans le département. Soutien aux agences de développement culturel des territoires et les associations.

Mise à disposition de lieux de création dans le patrimoine départemental.

Réduction de la fracture numérique

Lutter contre les inégalités économiques et sociales liées à l'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication.

Mise en place de formations. Information des populations.

Réseau des bibliothèques

Déclinaison de ce concept qui fonctionne bien par exemple pour l'activité cinématographique (programmation, politique tarifaire...)

Valorisation du patrimoine culturel

D'une diversité et d'une richesse remarquable, le patrimoine culturel ariégeois est un important facteur d'identité et un élément précieux de notre cadre de vie. Il recèle aussi de formidables leviers pour le développement économique de notre territoire.

Accompagnement pour la conservation et la restauration pour susciter des dynamiques innovantes autour de la réutilisation ou de la valorisation des biens.

Mise en valeur du patrimoine culturel, naturel, historique et préhistorique pour renforcer le lien citoyen au patrimoine afin d'en faire un axe d'avenir et de différenciation pour l'Ariège.

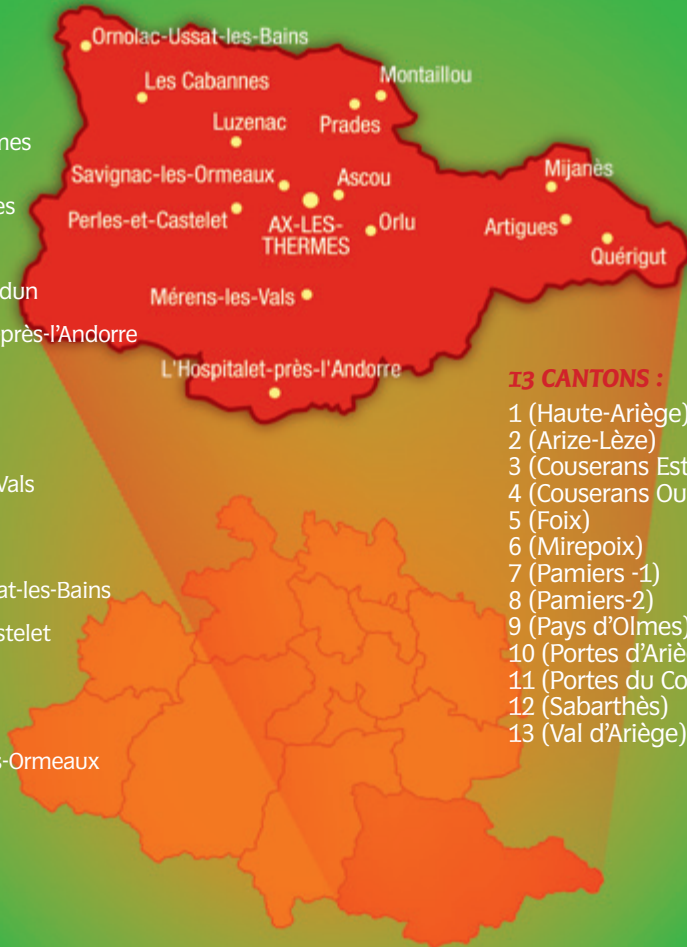
Valorisation de la culture occitane.

Canton : Haute -Ariège

Bureau : Ax-les-Thermes

Communes du canton :

Albiès
Appy
Artigues
Ascou
Aston
Aulos
Axiat
Ax-les-Thermes
Bestiac
Bouan
Les Cabannes
Carcanières
Caussou
Caychax
Château-Verdun
Garanou
L'Hospitalet-près-l'Andorre
Ignaux
Larcat
Larnat
Lassur
Lordat
Luzenac
Mérens-les-Vals
Mijanès
Montaillou
Orgeix
Orlu
Ornolac-Ussat-les-Bains
Pech
Perles-et-Castelet
Le Pla
Prades
Le Puch
Quérigut
Rouze
Savignac-les-Ormeaux
Senconac
Sinsat
Sorgeat
Tignac
Unac
Urs
Ussat
Vaychis
Vèbre
Verdun
Vernaux



13 CANTONS :

- 1 (Haute-Ariège)
- 2 (Arize-Lèze)
- 3 (Couserans Est)
- 4 (Couserans Ouest)
- 5 (Foix)
- 6 (Mirepoix)
- 7 (Pamiers -1)
- 8 (Pamiers-2)
- 9 (Pays d'Olmes)
- 10 (Portes d'Ariège)
- 11 (Portes du Couserans)
- 12 (Sabarthès)
- 13 (Val d'Ariège)

LE DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

c'est 26 conseillers départementaux

**Pour la première fois, la moitié des conseiller-e-s
départementaux-ales seront des femmes.**

VOTER EST UN DROIT ET UN DEVOIR CIVIQUE.

Le Rassemblement à gauche

écologiste, citoyen et solidaire



UN AUTRE MONDE : c'est urgent, nécessaire et possible ! En Ariège, nous sommes prêts à le construire ensemble !

En Ariège, comme ailleurs, le besoin de se réunir autour d'une véritable politique de gauche devient urgent et nécessaire. Les choix que les politiques successives, soutenues par la majorité socialiste de notre département, font peser sur nos territoires ariégeois deviennent insupportables.

Parce qu'il existe une alternative aux politiques d'austérité qui pèsent sur nos vies et maltraitent nos territoires. Parce que nous en avons assez de voir saborder notre modèle social et d'être privés petit à petit des services publics indispensables pour vivre et travailler décemment. **Parce que la solidarité doit remplacer le repli sur soi et le développement de sectarismes.** Parce qu'il est urgent d'élaborer une politique locale de transition écologique et énergétique, au profit de tous les habitants, pour répondre à la raréfaction des ressources et aux effets des changements climatiques. Parce que nous refusons que l'eau, l'air, les sols, le climat, notre patrimoine soient progressivement transformés en marchandises.

Parce que l'engagement citoyen est indispensable pour prendre de telles initiatives.

Les choix productivistes ont fait la preuve de leur impact négatif sur l'environnement. Les biens communs essentiels pour le mieux vivre de toutes et tous, tels que le social, la culture, l'éducation, l'environnement et les services publics ne doivent plus être regardés comme des sources de profits, mais comme les leviers incontournables de la cohésion sociale. **L'alternative passe par l'intérêt collectif, la coopération, l'économie sociale et solidaire.** La concurrence sans freins, le libéralisme sans règles et le pillage des ressources naturelles condamnent notre département, notre planète et l'humain.

Il n'y aura pas de progrès en Ariège si nous ne nous attaquons pas au libéralisme !

Le moment est venu d'avancer vers la construction d'un vrai projet de gauche écologique et solidaire qui laisse, en toute transparence, dans les prises de décision et dans l'action publique, la place aux Ariégeois-es !

Avec vous, nous sommes prêts à bâtir un projet de transformation économique, sociale et écologique ancré résolument à gauche, capable de «changer nos vies».

L'avenir de l'Ariège ne pourra pas se construire sans vous.

